

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois déclarer la question irrecevable.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

MONTRÉAL—LE CONGÉDIEMENT D'EMPLOYÉS

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser à nouveau ma question au premier ministre, au sujet du congédiement des 50 employés de la Société Radio-Canada, hier, à Montréal

La politique gouvernementale vise-t-elle à diminuer la tendance inflationniste en créant du chômage dans des organismes fédéraux?

De plus, j'aimerais demander au premier ministre s'il s'agit là d'une politique globale relative à la Société Radio-Canada qui vise seulement les employés subalternes ou si elle s'applique également aux hauts fonctionnaires de la Société?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La question est très compliquée, monsieur le président, et je vais essayer de répondre à la partie qui peut concerner le gouvernement fédéral.

Le budget de la Société Radio-Canada a déjà été établi comme celui des autres organismes de la Couronne et des autres ministères, d'ailleurs. Dans le cas de Radio-Canada encore plus que dans celui des ministères, la direction détermine comment elle va appliquer la politique globale qui consiste à réduire toute augmentation des dépenses.

M. Valade: Je désire poser une question supplémentaire. Le premier ministre pourrait-il demander à l'honorable secrétaire d'État de faire une déclaration à la Chambre dès qu'il en aura l'occasion, à propos de cette politique globale de la Société?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne vois pas que j'aie à lui demander de faire une déclaration à ce sujet, monsieur le président. Les prévisions budgétaires sont déposées à la Chambre, comme c'est la coutume, en temps utile, et les députés pourront constater si, effectivement, nous donnons trop ou pas assez d'argent à un ministère ou à la Société Radio-Canada.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire qui sera responsable du renvoi de ces 50 employés et sur quels critères on se basera pour les renvoyer?

Le très hon. M. Trudeau: Il s'agit, monsieur l'Orateur, d'une société de la Couronne, et elle est vraiment autonome dans le domaine de l'administration de ses affaires intérieures.

[M. Comeau.]

LES PÊCHES

LES CHALUTIERS ÉTRANGERS

[Traduction]

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêches sait-il qu'une flotte de chalutiers de l'Allemagne de l'Est s'adonne à la pêche à l'intérieur de notre limite de 12 milles au large de la côte du Cap-Breton? Si oui, quelle mesure prend le ministère à ce sujet?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Hier, monsieur l'Orateur, une flotte de 15 gros chalutiers est entrée dans une baie sur la côte est de l'île du Cap-Breton. Elle s'y réfugia à cause d'une tempête. Elle fut promptement arrêtée par notre navire de protection des pêches, le *Chebucto*. Elle quitta les lieux tôt ce matin et se trouve maintenant à l'extérieur de notre zone de 12 milles. Elle n'avait pas pêché dans notre zone réservée, mais elle n'aurait pas dû se trouver là de toute façon.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question complémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous indiquer si un navire russe et d'autres navires étrangers viennent pêcher dans nos eaux territoriales ou s'ils se livrent à quelque autre activité d'importance pour nous?

Le très hon. M. Trudeau: Ils cherchent quelque chose.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la plupart des rapports qui me sont adressés sur ces questions sont des documents confidentiels.

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CONGÉDIEMENT DE FONCTIONNAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au président du Conseil du Trésor si le gouvernement a eu l'occasion de réviser ses directives touchant le congédiement de fonctionnaires conformément au plan d'austérité en cours et si, à la lumière de cette étude, il est prêt maintenant à supprimer sa directive visant les personnes âgées de 60 à 65 ans?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir traiter de ce sujet dans une heure environ.